



---

# communiqué

---

Date

Pour publication

**Le 27 avril 1992**

**N° 77**

## **LE CANADA ENVOIE DES MEMBRES DE LA GRC COMME OBSERVATEURS DE LA POLICE POUR APPUYER LA FORCE DES NATIONS UNIES POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX EN CROATIE**

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, et le Solliciteur général du Canada, l'honorable Doug Lewis, ont annoncé aujourd'hui que le Canada enverrait 30 membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) comme observateurs de la police dans le cadre de l'opération lancée par l'ONU pour le maintien de la paix en Croatie.

Ce geste s'inscrit dans le cadre de la contribution du Canada aux grandes composantes militaire et policière de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU). Le Canada a déjà envoyé 1 200 militaires, ce qui représente un des plus imposants contingents de la force de l'ONU, constituée par 31 pays.

«Je demeure très préoccupée par le conflit qui fait rage dans les diverses républiques de l'ancienne Yougoslavie. J'ai espoir que ces gardiens de la paix civils contribueront à apporter la stabilité à la région, a indiqué M<sup>me</sup> McDougall. Le Canada a été l'un des premiers pays à réclamer l'intervention de l'ONU en Yougoslavie et je suis fière d'annoncer un autre élément de notre contribution à l'important travail de cette force.»

«L'efficacité des autorités locales dans les régions protégées par l'ONU est essentielle au succès de la FORPRONU, a renchéri M. Lewis. Réputée pour sa capacité de faire respecter la loi et forte de l'expérience de ses observateurs en Namibie, la GRC jouera un rôle déterminant en permettant à la police locale de